



santé
famille
retraite
services

La Mutualité Sociale Agricole de **Franche-Comté**

*vous
informe*

Bien vivre ensemble

Trop c'est trop !

Alors que l'été approche, vous serez nombreux, après les confinements successifs, à vouloir profiter de notre belle région. L'attitude à adopter pour respecter le travail des agriculteurs et préserver notre environnement nous est communiquée par Jeanne et ses copines.

Jeanne, Opaline et ses copines en ont plus qu'assez des incivilités !

Ces jolies Montbéliardes qui habitent nos verts pâturages sont lassées du comportement de nos concitoyens qui, sous prétexte de se mettre « au vert » et pratiquent des activités sportives (randonnées, courses, VTT) ne respectent pas leur mode de vie, polluant leur nourriture et saccageant leur espace.

Les explications de Jeanne et ses copines

Une vache, pour produire du lait et du fromage de qualité, doit s'alimenter sainement et manger de l'herbe propre. Elle n'apprécie pas une herbe souillée par les véhicules et les divers déchets.

Amis de la nature, randonneurs et compagnie, respectez l'espace qui leur est réservé, ne rentrez pas dans leurs pâtures. Une vache apprécie la tranquillité surtout lorsqu'elle est avec son petit, il en va de même pour le taureau. Pénétrer dans une pâture présente un risque de se faire charger, les animaux bien que domestiqués, conservent un instinct primaire. Il vous arrive aussi de mal refermer les barrières et être ainsi à l'origine d'un accident que les vaches peuvent provoquer si elles s'échappent.



terre de taupinières, qui sont la propriété de l'exploitant agricole. Nul doute que ce dernier vous y autorisera si vous prenez soin de le lui demander au préalable.

Jeanne s'affiche aux abords des pâtures

Le Groupement d'agricultures du Doubs (GAD 25) en partenariat avec le service Prévention des risques professionnels de la MSA de Franche-Comté lancent une campagne d'affichage aux abords des pâtures.

L'objectif est d'informer et d'alerter les promeneurs de ces incivilités, source de désagréments pour les agriculteurs et de risques (animal, zoonoses, psychosociaux).

Les agriculteurs méritent toute notre estime

Alors pensons à respecter la nature et le travail des agriculteurs et n'oublions pas que « la liberté des uns s'arrête là où commence celle des autres ». Ce précepte universel est valable quelque soit le milieu où l'on se trouve et d'autant plus dans notre belle Franche-Comté !

Témoignage

Viviane Cheveux, conseillère en Prévention des risques professionnels à la MSA nous livre son témoignage.

► Pourquoi traiter ce sujet ?

De nombreux agriculteurs font face aux incivilités des promeneurs. Certains agissements peuvent avoir de lourdes conséquences : accidents impliquant des bovins, zoonoses, mal-être... Ces comportements engendrent un sentiment de lassitude chez les travailleurs agricoles. En abordant ce sujet, nous espérons que les promeneurs sauront faire preuve de civisme et de bienveillance à l'égard des agriculteurs.

► Quel est le rôle de la MSA ?

Il est important de rappeler certaines règles. Les agriculteurs méritent notre soutien, d'autant plus dans cette période particulière de Covid et d'aléas climatiques. Les dégradations causées par des tierces personnes peuvent entraîner des pertes financières et impacter la qualité de vie et de travail.

10 règles à respecter

- ① Ne jetez pas vos papiers et déchets
- ② Respectez les animaux qui aiment la tranquillité. Vérifiez la présence de taureaux qui pourraient vous charger
- ③ Déplacez-vous en longeant les bords de la pâture car les animaux ne mangeront pas l'herbe piétinée
- ④ Si vous abîmez une barrière, prévenez et dédommangez l'agriculteur
- ⑤ Refermez correctement une barrière après votre passage afin d'éviter aux animaux de s'échapper et provoquer un accident
- ⑥ En auto, moto, quad, VTT, circulez sur les sentiers autorisés, pas dans les prés
- ⑦ Ne faites pas patauger vos animaux de compagnie dans les abreuvoirs. Les animaux aussi aiment l'eau claire
- ⑧ Si vous constatez un problème, alertez l'agriculteur sans passer par les réseaux sociaux
- ⑨ Vous n'êtes pas autorisé à pénétrer sur une exploitation agricole, c'est un domaine privé. Demandez à l'agriculteur si vous souhaitez la visiter
- ⑩ Champignons, fruits, bois mort, terre de taupinière sont la propriété de l'agriculteur : demandez son autorisation avant de vous les approprier